

Equipées, occupées mais également connectées ! Bientôt une réalité pour les 3 maisons de santé du Sud Avesnois en 2015, fruit d'un travail collaboratif Elus & Professionnels de Santé.



Un pari gagnant-gagnant pour les habitants du territoire Sud Avesnois.

Labélisé au niveau national " Pôle d'Excellence Rurale " et soutenu par l'Europe, l'Etat, le Département et la Région, le dossier passe dans sa phase concrète en 2015. Les professionnels de santé et les élus ont présenté le projet global et les 3 maisons de santé qui seront construites à Anor, Fourmies et Trélon.

Grâce à la construction annoncée des 3 maisons de santé pluridisciplinaires à Anor, Fourmies et Trélon, la nouvelle organisation des professionnels libéraux de santé du territoire (canton de Trélon) est en marche afin d'assurer un meilleur accès, une parfaite continuité et une permanence de soins sur le territoire. C'est, en effet, le pari qui est en train d'être relevé par le Sud Avesnois qui a pour objectif d'accueillir de nouveaux médecins et professionnels au sein d'une organisation attractive pour de jeunes professionnels.

En effet, pour attirer de nouveaux professionnels et tenter d'échapper au problème de désertification médicale qui soulève l'inquiétude légitime des populations, le territoire du Sud Avesnois peut aujourd'hui se présenter sous ses meilleurs atouts : une organisation nouvelle et structurée des professionnels libéraux de santé, des locaux adaptés aux nouvelles conditions d'exercice grâce à la réalisation de 3 maisons de santé en réseau, des équipes de professionnels constituées sur chacun des 3 sites (avec à minima un ou plusieurs médecins et des professionnels paramédicaux), un système d'information partagé commun et des équipements de télémédecine qui offriront une réponse aux défis auxquels est confrontée l'offre de soins aujourd'hui et notamment le territoire Sud Avesnois.

C'est le message qu'ont voulu faire passer Jean-Luc PERAT, Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Yves DUBUISSEZ, Médecin généraliste et Président de l'APSCT (Association des Professionnels de Santé du Canton de Trélon) lors de la conférence de presse du 18 décembre 2014.

En effet, dans un contexte de crise de la démographie médicale et d'inégalité de répartition géographique de l'offre de soins, les élus et les professionnels de santé, après un large travail de concertation, ont arrêté un schéma d'implantation de 3 maisons de santé pluridisciplinaires à Anor, Fourmies et Trélon, offrant ainsi, un accès aux soins de proximité au plus près des populations.

Le projet proposé, au sein des maisons de santé du territoire, permettra, dans un cadre d'exercice libéral, le regroupement des professionnels médicaux et paramédicaux. Cette forme d'organisation est perçue comme un moyen de maintenir une offre de santé de premier recours suffisante, moderne et de qualité.

L'objectif est d'offrir une grande accessibilité horaire, une coopération effective entre les professionnels et un meilleur équilibre entre vie personnelle et cadre d'exercice des professionnels.



Les maisons de santé pluridisciplinaires du Sud Avesnois : c'est quoi exactement ?

C'est un concept de développement en réseau mais aussi d'optimisation de l'offre de santé, le tout dans un nouveau cadre organisationnel coordonné.

Avec la concertation des représentants des professionnels de santé du territoire, le concept de **Maison de Santé Pluridisciplinaire vise à créer des espaces de prévention, de promotion de la santé et de soin.** Ces espaces seront, d'une part, des lieux

d'accueil des populations et, d'autre part, des lieux de dynamisation de l'offre **de santé sur le territoire permettant aux professionnels de s'organiser autour d'une approche globale de la santé des habitants** : connaissance des besoins et des attentes, coordination des soins curatifs et des actions de prévention-promotion de santé, éducation thérapeutique (nouvellement mise en place sur le territoire) et facilitation des prises en charge sociales.

Ces espaces permettront également **des échanges** entre professionnels de santé du territoire, allant jusqu'aux formations interprofessionnelles. Enfin, ces maisons de santé s'intègrent ici dans un maillage du territoire, avec une structure à Anor, une à Fourmies et une à Trélon. Avec l'accord des professionnels de santé, le développement des Technologies d'Information et de Communication en matière de Santé est en cours, ainsi que la mise en place d'une fonction d'animation et de coordination santé assurée pour 2 ans par le cabinet Méthodes & Médiation.



La télémédecine en appui des professionnels libéraux de santé.

La télémédecine : un outil adapté au sein des maisons de santé du territoire



un premier usage de télé-expertise : la prise en charge des plaies chroniques.

" C'est une 1^{ère} étape de mise en place de la télémédecine, qui se veut progressive et modulable " indique le **Docteur Christophe DE SA** en charge du volet télémédecine au niveau de cette nouvelle organisation de libéraux de santé. C'est également le volet de télémédecine le plus simple à mettre en place, et à appréhender par les professionnels pour démarrer.

Pour en savoir plus : voir également les fiches détaillées des 3 maisons de santé pluridisciplinaires.

Contacts & Remerciements



Elus : Jean-Luc PERAT, Conseiller Général, Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire d'Anor, Mickaël HIRAUX, Vice-président de la CCSA et Maire de Fourmies et François LOUVEGNIES Vice-président de la CCSA et Maire de Trélon.

Technicien en charge du projet pour la CCSA : Samuel PECQUERIE - DGS Ville d'Anor 06.73.84.21.84 ou 03.27.59.51.11. samuel.pecquerie@ville-anor.fr.

Médecins libéraux de santé : Dr Yves DUBUISSEZ, Président de l'APSCT Association des Professionnels de Santé du Canton de Trélon, Dr Françoise VERBECKE, Dr Jean-Michel COLLERY, Dr Christophe DE SA et Dr Véronique MASTRINI et l'ensemble des professionnels de santé du territoire.

Remerciements

Dossier labellisé Pôle d'Excellence Rural au niveau national

financeurs : [Logos of European Union, France, Nord, and Sud Avesnois]

professionnels libéraux de santé du territoire et notamment l'association du Pôle de Santé du Canton de Trélon

élus de la communauté de communes Sud Avesnois et les Villes d'Anor, de Fourmies et Trélon

Acteurs du **médo-social** et de la **prévention** et notamment les services de PMI

partenaires et notamment l'ARS, l'URPS et le conseil de l'ordre

technicien et Méthodes & Médiation

prestataires techniques et notamment Innovelan (télémédecine), les architectes Gars & Keller pour Fourmies, ATA pour Trélon et Sakariba pour Anor, TW Ingénierie pour l'AMO HGE

jeudi 18 décembre 2014 - Fourmies Conférence de presse conjointe Elus & Professionnels de Santé du Sud Avesnois